

Abonnement, payable anticipativement:

UN AN, fr. 4.00  
SIX MOIS, fr. 2.00  
TROIS MOIS, fr. 1.00  
Pour l'étranger, le port en sus.

On ne reçoit que les lettres et paquets affranchis.

Rédaction et Administration:

Rue de la Madeleine, 3, Liège

# L'AMI DU PEUPLE,

Journal Socialiste-Révolutionnaire,

ORGANE DE LA FÉDÉRATION DU BASSIN DE LIÈGE,

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

VIVRE EN TRAVAILLANT OU MOURIR EN COMBATTANT.

TOUT PAR LE TRAVAIL ET RIEN SANS LE TRAVAIL.

Dépôts:

On peut se procurer le journal:  
à Liège: au café du Canon d'Or, rue de la Madeleine, 3; à Verviers, chez P. BRAGARD-GILLET, rue Saint-Antoine, et chez DAMSEAUX, rue du Moulin, à l'Encyclopédie; à Ensisval, chez G. MALEMPREZ, Grand-Place, 24; à Bruxelles, chez VER-RICKEN, rue Haute, 126; à Montigny-sur-Sambre, chez CLOART, à la Longue-Bourse.

## AVIS.

Le retard dans l'expédition de notre dernier numéro, est dû à un accident arrivé à la presse.

Nos abonnés de l'étranger sont priés de nous faire parvenir, par mandat de poste, le montant de leur abonnement, qui est de 4 fr., plus l'affranchissement.

Nous prions les personnes à qui nous avons envoyé des listes de souscription pour Bonne-Foi-Hareng d'en faire la rentrée.

## La propriété du Travail

Il existe un droit naturel, incontestable même pour ceux qui bénéficient de sa violation.

Nous, qui revendiquons ce droit avant tous les autres, nous le formulons de la manière la plus simple: *Le travailleur a droit au produit intégral de son travail.* Qui donc oserait nier la vérité de cette proposition, plus certaine que les théorèmes de la géométrie, aussi évidente que la lumière du soleil; cette vérité plane au-dessus de toute hypothèse et ne souffre point de discussion.

Nous réclamons, nous qu'on dit ennemi de la propriété, cette propriété sacrée pour tous les producteurs. Comment oserait-on s'emparer de l'objet fabriqué par l'ouvrier? Au nom de quel droit peut-on enlever aux cultivateurs leurs récoltes arrosées de leurs sueurs, les œuvres écloses du génie de l'artiste? Quelle est donc cette main sacrilège qui opère un vol aussi manifeste?

Ce produit est choyé par le travailleur qui, pendant la nuit, pense à son exécution, tandis que le jour est, pour lui, un combat perpétuel pour sa perfection. Il en admire la beauté, l'inonde de son amour, escompte d'avance la somme qu'il pourra en soutirer pour donner du bien-être à sa famille, arrive un étranger qui lui dit: Partageons.

Nous le disons franchement, c'est un forfait, un vol manifeste que la justice humaine devrait punir sans pitié, et, n'importe sous quelle forme l'on s'emparât du produit du travail, il ne devrait exister aucun motif possible.

Enlever le produit du travailleur, c'est lui voler sa vie même; car, quelle est la somme de force dépensée par le producteur et quelle est la consommation qu'il doit faire pour rétablir l'équilibre rompu par son labeur? Il doit être égal, sinon il dépense en force 5; si on lui enlève 2, il ne lui restera que 3 à consommer. De là, la cause du

malaise et de la misère. Voilà le principe du paupérisme.

Si l'on ne proclame la production du travailleur inviolable, c'est abandonner ce dernier aux exploiters de toute nature qui l'assassinent en le faisant mourir lentement par la faim.

Cependant, ne se croient-ils pas honnêtes tous ces gens qui spéculent sur le travail? Et cette spéculation n'amène-t-elle pas tous les désordres physiques et moraux dont souffrent et languissent les prolétaires. Quel est le parti qui n'est coupable de cette exploitation? Tous ne sont-ils pas entachés de diminution de salaire, dépréciation ou accaparement de produits.

On se croit absout en endossant un habit de philanthrope; on essaie de faire croire aux niais à la liberté de travail, comme si la liberté restituait au peuple la partie du produit qu'on lui a extorqué. Est-ce donc de la liberté que jouit ce prolétaire dont la famille crie la faim et le force à offrir ses bras au rabais? N'est-ce pas vous, exploiters, qui provoquez les hausses et les baisses, qui influent tant sur les revenus de l'ouvrier et font grossir vos capitaux proportionnellement à l'accroissement de la misère.

Qu'on aille donc parler d'instruction et de droits politiques à ceux auxquels on a enlevé le droit le plus sacré et dont tous les autres découlent. Démocrates-progressistes-républicains, agitez donc les masses populaires pour faire naître chez eux l'envie d'exercer leur droit de citoyen; une bonne fois pour toutes, montrez de la sincérité en réclamant avec nous le plus saint et le premier des droits de l'homme, celui indiqué ci-dessus; alors nous cesserons de vous appeler des jongleurs.

S'il est incontestable de reconnaître la violation de nos droits économiques, il nous sera tout aussi aisé d'en démontrer les violateurs et de faire toucher du doigt le chantage social.

Pour exemple, nous prendrons un métier des moins compliqué de divisions: un ouvrier cordonnier, suffisamment habile, confectionne sur une journée de travail, deux paires de bottines; nous supposons qu'il reçoit comme salaire, 4 fr. (ce qui est au-dessus de la moyenne).

Il entrera dans ses bottines les marchandises suivantes:

|                                   |          |
|-----------------------------------|----------|
| Salaire.                          | fr. 4.00 |
| 2 dessus piqués, à 3,50.          | 7.00     |
| 2 paires de semelles, à 1,75.     | 2.50     |
| Composition de talonsetcambrures. | 2.00     |
| 2 contre-forts.                   | 1.00     |

Total. fr. 16,50

L'ouvrier cordonnier a donc livré

deux paires de bottines au commerçant pour la somme de fr. 16,50, et personne n'ignore que ce prix, présenté en vente, se trouve doublé, ce que nous évaluerons, sans crainte d'être taxé d'exagération, à la somme de 32 fr.

Or, déduction faite du travail du patron ou commerçant, que nous évaluerons à la moitié du salaire de la main-d'œuvre, puisqu'il n'a que la peine de les exposer et de les emballer, le prix de vente représentera encore la somme de 30 fr.

Supposons donc une grande famille de prolétaires, qui exposerait ainsi ses produits, les uns en habits, les autres en souliers, meubles, etc.; elle donnerait donc ces objets confectionnés à raison de fr. 16,50 qu'elle devrait racheter ensuite 30 fr., ce qui lui fait un détournement de fr. 13,50.

Or, ces fr. 13,50 sont ce que nous qualifions de vol, et nous revendiquons, pour le prolétaire, le retour à lui seul qui travaille et souffre, du droit de posséder la propriété exclusive de son produit.

(A continuer.)

## La Papauté.

L'écroulement du trône de saint Pierre est un événement qui excite aujourd'hui l'attention publique. Tombera-t-il ou ne tombera-t-il pas? Voilà le problème posé. L'avenir seul peut le résoudre. Tous, riches, pauvres, savants et ignorants, savent que quelque chose de grave et d'important se passe à Rome.

La papauté s'écroule après presque dix-neuf siècles d'existence; elle meurt faute de ressources vitales, et les regrets qu'elle inspire sont bien moindres que les espérances que son écroulement fait naître.

Quelles sont les causes qui ont amené la papauté à l'état où elle se trouve actuellement et qui doit naturellement la rayer, sous peu, du nombre de ceux qui exercent le droit, l'autorité et la force? Nous ne devons pas toutefois confondre le Pape avec la papauté: le premier ne représente qu'un homme et le second qu'un principe. La personne du Pape peut disparaître et le principe exister, mais ce qui disparaît et s'efface tous les jours de plus en plus, ce n'est certes pas l'homme, c'est le principe.

Certes, la papauté a été la souveraineté la plus forte, la plus dominante, et, quoi que l'on en dise, la plus redoutable. Pourquoi cette puissance? Pourquoi cette domination absolue? Parce qu'elle était basée sur l'autorité religieuse, agissant comme un corps, en un mot, sur le pouvoir spirituel, et de là, sur la foi qui ne discute pas et sur la révélation qui s'explique encore moins.

La religion catholique romaine, comme toutes les religions possibles qui ont existé depuis l'origine de l'humanité, a pour base la foi, la croyance. Or, depuis

qu'au moyen de l'imprimerie on peut se transmettre l'histoire du passé en analysant le présent, la foi a toujours été en s'affaiblissant, et nous en sommes arrivés où la foi ne peut plus servir de base à aucune souveraineté.

La science seule doit désormais régner, et nous pouvons affirmer que tout ce qui est mystique, erreur ou préjugé, doit disparaître devant le libre-examen; toute religion basée sur la foi est désormais impossible comme principe; en pratique nous savons que la superstition est encore dans les masses pour le malheur de l'humanité présente.

Le pouvoir temporel et spirituel n'est donc, en réalité, qu'un pouvoir politique; il prétend diriger le monde, la matière, la propriété, les biens, les richesses et jusqu'à l'homme même. Les résultats de ce pouvoir sont: abrutissement des masses, esclavage des uns, exploitation des autres, et il ne pouvait en être autrement sous peine d'anéantissement des deux pouvoirs. L'histoire nous apprend que le pouvoir spirituel, lorsqu'il était réuni au pouvoir temporel, a été sous des noms divers, le pape, le trône; exemple les anciens empires. Le pouvoir temporel, comme le pouvoir spirituel, a donc toujours maintenu son autorité par la foi masquée, le sophisme, le mystère, et toujours soutenu par la force; car l'autorité, la souveraineté, c'est la force ou la raison, il n'y a pas de milieu, et jusqu'ici la force a toujours dominé.

Pour se faire respecter et se faire craindre, et par là obtenir soumission et obéissance, la force s'impose non pas en son nom personnel, elle serait bientôt contestée, mais au nom d'un principe que l'on affirme révélé par un être supérieur. C'est donc comme le ministre ou l'interprète d'un Dieu que le Souverain-Pontife impose sa loi; pour s'établir comme pour se maintenir, l'autorité devait nécessairement comprimer la pensée; il fallait établir l'esclavage, c'est-à-dire livrer les masses à un travail incessant et abrutissant; il fallait encore empêcher par tous les moyens les développements de l'intelligence, ce qui fut fait à toutes les époques; dans tous les pays possibles, il y a eu inquisition et esclavage sous des noms différents.

L'instruction s'étant peu à peu répandue dans les masses, le trône a cessé d'être respecté; l'idée de Dieu a commencé à être mise en doute. Le peuple commence enfin à comprendre que tous ces pouvoirs divin, temporel et mystique ne sont rien, que c'est avec cet assemblage de mots que l'on est parvenu à le dominer d'abord et à l'exploiter ensuite.

Nous avons démontré que ces deux pouvoirs ne pouvaient pas exister l'un sans l'autre, exemple l'Italie. Nous savons, par ce qui s'y passe actuellement, que le trône d'Italie commence à vaciller et que celui du Pape ne tient plus que sur un pied.

Nous pourrions citer l'Espagne et des autres, mais nous nous contenterons de



montrer le malade se tordant sur son lit de douleur, faisant d'effroyables contorsions sans que personne lui vienne en aide, parce que l'on sait et l'on voit que son heure est venue.

Tout pouvoir établi par la force sera détruit par la force, et rien ne pourra subsister que par la raison et la justice.

La religion est tombée si bas, même dans l'estime des gens d'église, que nous voyons certains prêtres mettre leur honneur, leur foi et jusqu'à leur sacerdoce, dans la balance de dame justice, et cela contre quelques pièces d'or. Il est vrai que c'est là leur véritable Dieu, ils y croient et ils le vénèrent, parce que celui-là est palpable.

TARAM.

### Le quatrième Etat.

S'il est certain que chaque époque a sa mission, si toute convulsion politique amène un droit nouveau pour les peuples, le peuple portugais et spécialement la classe travailleuse, se trouve en présence d'une crise dont la solution doit être étudiée par lui seul, et dirigée avec intelligence, audace, science et tact politique.

Les révolutions modernes de l'Europe ont consacré les droits individuels de la personnalité humaine, appelant à la vie politique toutes les classes travailleuses, résultat important et base sans laquelle il n'y a point de solution possible pour les problèmes sociaux, que toutes les révolutions qui nous ont précédés ont, en vain, essayé de résoudre.

Il est nécessaire que les droits politiques, exercés par les classes prolétaires, classes les plus nombreuses et celles qui travaillent, aient pour elles leurs conséquences naturelles, c'est-à-dire la complète émancipation politique et sociale. C'est un fait évident que les sociétés ont été et continuent à être divisées en classes, dont les intérêts font exploiter les unes par les autres. Le quatrième Etat, toujours esclave du capital, n'a point eu de vie politique, ni possédé de droits, et ceux qui le composent n'ont pas même été considérés comme des êtres humains; voilà ce qu'a produit l'ignorance et la misère où nous sommes ensevelis depuis 19 siècles de catholicisme et de monarchie.

Briser les chaînes de son esclavage; exercer, avec dignité, ses droits; marcher le front haut; se mettre au niveau des autres classes, c'est à quoi est appelée, de nos jours, la classe prolétaire. Les révolutions n'ont été que des luttes de classe à classe. Après avoir conquis

son émancipation politique, la classe moyenne, ou mieux encore le tiers-Etat, combattit pour obtenir son émancipation sociale; et, faisant usage de tous ses droits, les défendit par la presse, porta ses hommes et ses idées au Parlement, promulgua les lois abolissant les privilèges et tant d'autres dont les résultats furent tous bien faisants pour lui, même au point de le faire prédominer presque absolument sur les classes qui, antérieurement, étaient supérieures.

La question politique étant résolue par la possession des droits individuels pour les classes laborieuses, elles doivent, en premier lieu, perfectionner leur éducation, s'instruire autant que possible par la presse, dans les clubs, dans les réunions, afin d'exercer ces mêmes droits consciencieusement et d'avoir de l'influence dans les sphères officielles pour arriver aussi à leur émancipation sociale. Ce résultat doit être obtenu d'une part, par l'action individuelle, en s'associant et formant des centres de production et de consommation, s'alliant entre eux, se soutenant et s'agrandissant réciproquement, donnant de l'unité dans le mouvement économique, et, d'autre part, au moyen de l'Etat qui, par des lois, des réformes sur la propriété, dont l'unique mode d'acquisition doit être le travail, et par les rapports de justice entre celui-ci et le capital.

Mais, sera-ce en déléguant pour représenter ses intérêts, les individus pleins de fatuité, des autres classes, que le quatrième Etat obtiendra de tels résultats. Nullement. Malheureusement, dans la société, et surtout à cette époque de transition, on voit, en règle générale, que, dans la lutte des intérêts avec la raison et la justice, ceux-là sortent triomphants: tel est l'égoïsme qui nous domine. Il faut donc que les classes travailleuses s'accoutument à penser par elles-mêmes, à nommer dans leur sein des individus qui les représentent dans les municipalités, dans les conseils de district, dans les parlements, et partout où son influence est nécessaire pour arriver aux résultats que nous avons indiqués, c'est-à-dire que les lois portent le sceau de la justice la plus stricte et de l'équité.

L'association, bien qu'elle soit appelée à produire de grandes transformations sociales et que par elle les classes moyennes aient obtenu les bénéfices dont elles jouissent aujourd'hui, est insuffisante pour résoudre entièrement le problème complexe de la justice sociale. Les associations devront lutter avec le

capital et seront presque toujours vaincues parce que la faim les fera succomber. En vain, le travailleur demandera une augmentation de salaire ou la diminution des heures de travail; le capital, associé aussi, dictera les lois, tandis que le travail n'a pas les moyens nécessaires pour lutter pour son propre compte. Economiser pour former des capitaux et acquérir les matériaux indispensables n'est pas chose facile, étant données les terribles conditions de la misère dans laquelle se trouvent les classes prolétaires. L'établissement de banques industrielles et agricoles, avec des lois qui réforment le mode de la propriété, unies aux grands résultats de l'association, peut seul, à notre avis, aborder avec un succès certain et rapide, le problème de l'extinction de la misère.

(O Rebate, de Lisbonne.)

Nous avons l'intention de commenter cet article, qui se trouve depuis quelque temps déjà à l'imprimerie; mais nous avons reçu un autre numéro de l'O Rebate, où il annonce qu'il va publier des appréciations sur un ouvrage de P.-J. Proudhon, intitulé: *Des principes fédératifs*, ce qui nous dispensera de faire les commentaires que nous nous proposons, parce que, croyons-nous, l'ouvrage du célèbre économiste-socialiste est en contradiction flagrante avec les idées émises dans l'article ci-dessus de l'O Rebate.

Il est entendu que nous reproduirons les appréciations de notre honorable confrère.

(Note de la Rédaction.)

### Mouvement ouvrier.

#### Belgique.

LIÈGE. — La Fédération des Sections, Groupes et Corporations de l'Association Internationale des Travailleurs a tenu, dimanche dernier, 29 mars, son premier Congrès trimestriel.

Y étaient représentés: les mécaniciens, les marbriers, les réformateurs, les sculpteurs, les groupes socialistes-révolutionnaires de Liège, de Lize-Seraing et d'Yvoz-Ramet, ainsi que la Section de Propagande de Liège.

L'ordre du jour portait trois objets: la vérification des comptes, le rapport sur la situation et les moyens d'activer la propagande.

Une commission fut nommée sur le

champ pour la vérification et la séance fut suspendue pour un instant.

Lecture du rapport fut donnée ensuite motivant assez longuement les travaux faits et à faire et la discussion sur les moyens d'activer la propagande fut immédiatement engagée.

On traita particulièrement pour les bassins de Seraing et ses alentours, et les vœux émis par bon nombre de délégués de créer un homme indépendant furent accueillis favorablement. On a remis le reste aux soins des sections existantes à Lize-Seraing et Yvoz.

Le secrétaire donna connaissance d'une lettre émanant de Verviers et relative à une entente entre toutes les sections en cas d'événements. On procéda en même temps à la nomination d'un délégué au Congrès régional du Centre.

Le Congrès fut clos à 6 1/2 heures.

Verviers, le 29 mars 1874.

Compagnons,

Les ouvriers verviétois vont réaliser le rêve du citoyen Gambon: la grève en tout et pour tout.

Après les grèves des ouvriers contre les patrons voici venir l'organisation d'une Société de locataires pour résister à l'augmentation des loyers. Un de mes amis vous l'a déjà annoncé à cette même place.

Après les locataires, les consommateurs se mettent en tête de faire diminuer le beurre, les œufs, etc., etc.

Le mouvement ouvrier chez nous s'accroît par ces faits. Vous ne le savez que trop bien, la propagande n'est plus à faire dans notre bassin.

Le meeting de l'anniversaire du 18 mars a réussi au-delà de nos espérances. Les travailleurs verviétois aiment à manifester ces idées humaines et justes qui font l'éclat de notre siècle.

A Ensival, la section marche toujours de mieux en mieux. Elle augmente, au moral comme au matériel. Les idées sont émises, discutées, et mises à exécution sur le champ.

Enfin tout marche favorablement.

Z.

Bruxelles, le 25 mars 1874.

Citoyen-Rédacteur,

Le Cercle Populaire, de Bruxelles, a tenu un meeting pour célébrer l'anniversaire du 18 mars.

L'ordre du jour portait:

Office, après avoir subi la plus cruelle question.

La cérémonie commença par la réhabilitation de la mémoire de Dona Jeanne Bohorques, qui avait été arrêtée par le St-Office pour n'avoir pas combattu les sentiments luthériens de sa sœur; ce qui la fit soupçonner de les partager. Les inquisiteurs poussèrent la férocité à un excès inouï. Sans attendre que cette malheureuse dame fut délivrée du fardeau qu'elle portait dans son sein depuis plus de 6 mois, ils l'enfermèrent dans leurs cachots infects; dès qu'elle fut accouchée, on lui enleva son enfant, et avant qu'elle fut rétablie, les inquisiteurs lui appliquèrent la question d'une manière si violente, que ses membres, encore faibles, furent coupés jusqu'aux os par les cordes, et que plusieurs vaisseaux s'étant rompus pendant qu'on lui faisait subir la question de l'eau, elle vomit des flots de sang. On la porta ensuite dans son cachot, où elle mourut quelques jours après. Comme elle avait toujours nié, même au milieu de ses souffrances, les monstres qui l'avaient assassinée crurent faire assez pour réparer leur crime en déclarant innocente cette victime de leur barbarie.

Feuilleton de L'Ami du Peuple. 26

### HISTOIRE

DE

## L'INQUISITION D'ESPAGNE

PAR M. LLORENTE,

Ancien secrétaire de l'Inquisition.

Un domestique du curé Cazalla fut aussi condamné à la relaxation, comme luthérien dogmatissant et impénitent. On le conduisit au supplice avec le bâillon, qu'il garda jusqu'au moment où il fut attaché au poteau. Comme il ne demandait pas de confesseur, le bûcher fut allumé, et lorsque les cordes dont il était lié eurent été brûlées, il s'élança sur l'échafaud, d'où il put voir que plusieurs des condamnés se confessaient pour ne pas mourir dans le feu. Les prêtres l'exhortèrent de nouveau; mais voyant que Seso restait ferme dans sa résolution quoiqu'il fut déjà enveloppé par les flammes, il re-

vint se placer sur le bûcher, et cria qu'on y ajoutât du bois, parce qu'il voulait mourir comme don Carlos de Seso. Les archers et les bourreaux exécutèrent à l'envi sa dernière volonté.

Dona Catherine de Reinoso, religieuse de l'ordre de Citeaux, avait vingt-un ans lorsqu'elle fut arrêtée. Elle était alliée à la famille du docteur Cazalla. Il fut prouvé qu'elle était luthérienne. Catherine fut condamnée au feu, se confessa, et fut, suivant l'usage, étranglée avant d'être brûlée.

Jeanne Sanchez, de la classe des femmes que l'on nomme béates, fut condamnée comme luthérienne. Lorsqu'elle connut son jugement, elle se coupa la gorge avec des ciseaux, et mourut impénitente dans sa prison. Son cadavre fut brûlé avec les autres victimes.

Presque toutes les personnes brûlées dans cet auto-da-fé, ou condamnées à des pénitences, appartenaient à des familles riches et recommandables. On y remarquait plusieurs religieux et religieuses, ce qui fait supposer que les opinions de Luther pénétraient jusque dans les couvents, et qu'on s'en occupait beaucoup plus dans

ces enceintes de l'oisiveté que dans l'intérieur des ménages.

Pendant que l'on célébrait cet auto-da-fé, le pape Paul IV mourut à Rome, et le peuple, à qui sa mémoire était odieuse à cause de la protection qu'il avait constamment accordée à l'Inquisition, brisa sa statue au Capitole, et incendia son palais ainsi que celui du St-Office et ses archives; tous les prisonniers furent mis en liberté: la révolte fut complète. Néanmoins, cette catastrophe n'effraya point les inquisiteurs d'Espagne: de nombreux auto-da-fé continuèrent à avoir lieu dans toutes les villes où il y avait des inquisiteurs établis, et ceux de Valladolid firent de grands préparatifs pour en célébrer un troisième qui devait être honoré de la présence de Philippe II. Ce monarque ne put y assister, il exerçait alors sa philanthropie dans une autre province: l'auto-da-fé n'en eut pas moins lieu. On y brûla quatorze personnes et les os de trois docteurs, parmi lesquels se trouvaient ceux de cet Egidius, dont il a déjà été question, et ceux de Constantin Perez, qui avait été l'ami de Charles-Quint. Constantin Perez était mort dans les prisons du St-



Que fut le 18 mars ? que sont les principes communalistes ?

La séance s'est ouverte à 8 1/2 heures, sous la présidence du citoyen Delsaue; un public nombreux remplissait la salle du Cygne, Grand-Place.

Les citoyens Pellerin, père, Rousseau, Grégoire, Coulon, Standart, Deltombe et Staatje ont pris successivement la parole.

Le citoyen Coulon, au nom du Cercle, a donné lecture des considérants, qui ont été acclamés par la salle entière, et dont voici la teneur :

Le Meeting,

Considérant que, le 18 mars, le peuple de Paris, après les privations et les souffrances endurées pendant un long siège, et supporté avec un courage et une abnégation admirable, sut, par son attitude énergique, en prenant l'initiative, sans chefs, sans aucune excitation extérieure, déjouer les projets de ses éternels ennemis et briser la trame odieuse ourdie par la tourbe des lâches et des traîtres qui, après avoir mis la France à la merci de l'étranger, venait de lui livrer la capitale;

Attendu que, dans les grandes commotions politiques, alors que le peuple suit ses instincts révolutionnaires, et n'est pas entravé par les ordres d'un pouvoir quelconque, marche sûrement et résolument dans la voie où se trouve son émancipation;

Considérant que la population parisienne, en brisant ses lourdes chaînes forgées par tous les gouvernements qui se sont succédé depuis le 9 thermidor, a agi de façon à mériter la sympathie et la reconnaissance de tout citoyen qui veut l'affranchissement de l'espèce humaine, par les efforts faits par elle pour fonder une société basée sur la justice et la solidarité;

En attendant que l'inexorable histoire rende hommage aux obscurs héros de cette grande époque populaire et venge la mémoire des grands martyrs tombés en combattant pour le droit, contre le despotisme et l'exploitation et tant calomniée par les thuriféraires de la presse stipendiée en attendant que leurs bourreaux soient flétris et cloués au pilori, le meeting déclare que le prolétariat parisien a bien mérité de l'humanité.

Le Meeting,

Considérant qu'au peuple unique, souverain de droit appartient l'entier exercice de la force exécutive; qu'il ne peut s'en dessaisir ni le déléguer sans abdiquer ses droits les plus sacrés;

Que le plus grand obstacle opposé à

l'exercice de sa souveraineté, réside dans la centralisation des pouvoirs;

Que l'autorité, en consacrant de ses mains les pouvoirs politique, militaire, judiciaire, administratif et appuyé sur la religion est le suprême arbitre des destinées des citoyens composant la nation;

Que le pouvoir central dispensateur des deniers publics a pour complice tout ce qui vit d'exploitation de privilège, des placés sinécures, en un mot, tout ce qui fait bombance aux dépens des sueurs du peuple toujours pressuré sans merci ni miséricorde;

Que dans l'organisation sociale actuelle le travailleur ne s'appartient pas, astreint qu'il est à l'obéissance passive des lois odieuses et barbares, et forcé de subir les conditions imposées par les détenteurs du sol et des instruments de travail;

Pour ces motifs:

Il résulte l'urgence de mettre un terme à l'anarchie sociale décorée du nom pompeux de civilisation, d'en finir avec cette oligarchie où des pouvoirs, de quelque nature qu'ils soient, n'ont qu'un seul but éternisé: le despotisme et l'exploitation de l'homme par l'homme.

Donc le principe d'autorité doit à jamais disparaître, ainsi que les lois qui le sanctionnent, et si les souffre-douleurs, les esclaves du capital veulent un jour briser l'horrible faisceau de chaînes qui les enlacent, ne comptant que sur eux-mêmes, ils doivent mettre à néant le principe autoritaire et la centralisation politique.

C'est en appliquant les principes fédératifs que le prolétariat trouvera les moyens les plus sûrs et les plus prompts pour arriver à la régénération sociale, et renverser les barrières qui s'opposent à la solidarité universelle des travailleurs.

En conséquence,

Le meeting déclare: qu'il est de toute urgence de hâter l'avènement du prolétariat par l'avènement de la Commune, ce qui peut et doit se faire immédiatement;

Dans l'ordre politique, suppression du vieil ordre social, politique, militaire, administratif, judiciaire et religion. Négation absolue de l'état et du principe autoritaire, décentralisation, suppression des armées permanentes; le soldat mercenaire remplacé par le soldat citoyen, et la discipline remplacée par la discussion et le raisonnement.

Election par les groupes de tous les grades et de toutes les fonctions militaire, judiciaire et administrative.

Contrôle et révocation permanente.

Organisation des groupes libres et autonomes, fédération des Communes, seul moyen de créer l'unité nationale sans porter atteinte à la liberté des groupes et des citoyens.

La souveraineté résidant dans les groupes et rayonnant par le principe fédératif dans les centres.

Plus de délégation de pouvoir les Communes votant leur budget et en dirigeant l'emploi sans aucune ingérence extérieure.

Equivalence des fonctions et des salaires d'une simple et médiocre aisance, suppression de toutes espèces de lois et de code; à un ordre de chose nouveau, il faut des lois nouvelles.

Liberté en tout et pour tout, sans distinction d'aucune sorte.

Dans l'ordre économique, suppression des budgets d'Etat, guerre, justice, finances, etc. etc., et leur remplacement par les budgets communaux;

Suppression de toutes espèces de rentes ou redevances payées au capital par le travail;

Suppression des impôts généraux et leur remplacement par une simple redevance ou prestation au prorata des besoins généraux de la Commune;

Suppression des banques, dites nationales, et de tout autre établissement du même genre, et leur remplacement par des banques communales créées par les travailleurs qu'elles créditent à leur tour ayant pour base de garantie le travail national;

Le territoire de la Commune devenant bien communal exploité par tous au profit de chacun;

L'homme, comme citoyen et producteur libre dans la Commune libre, le respect absolu de la liberté de chacun, seule garantie de la liberté de tous, et pour que cette liberté ne soit plus un vain mot, égalité des conditions.

Dans l'ordre religieux, suppression de tous privilèges, de toute autorité, liberté absolue, le prêtre élu par les groupes des croyants et payé par eux plus d'ingérence étrangère, suppression du budget des cultes.

Russie.

(Correspondance particulière de L'AMI DU PEUPLE.)

Moscou, 2/14 mars 1874.

UN MOT SUR LA SITUATION ACTUELLE DU PEUPLE RUSSE.

On ne peut parler de la situation ac-

tuelle du peuple russe sans dire préalablement quelques mots sur la prétendue liberté que le Czar a donnée il y a 13 ans aux paysans. Cela est indispensable, non parce que cette liberté a de beaucoup changé l'état du paysan, mais parce que des opinions fausses sont extrêmement répandues en Europe sur ce sujet.

M. Edgard Quinet, par exemple, prétend que le Czar a enrichi les pauvres et appauvri les riches. Non, mille fois non. Le Czar n'a jamais eu l'intention d'appauvrir les riches, c'est-à-dire les propriétaires; ils furent, au contraire, largement indemnisés, non-seulement pour le sol qu'ils détenaient, mais aussi pour les « âmes; » ils ont reçu, en un mot, beaucoup plus que leur terrain ne coûtait. Si, en effet, ils sont devenus plus pauvres, ce n'est pas par la faute du Czar; c'est par leur propre faute, ou pour mieux dire, par celle des qualités particulières de l'argent.

Quant aux paysans, il va de soi qu'ils ne peuvent s'être enrichis, alors que les propriétaires n'ont pas été appauvris.

Si, enfin, on me demande ce qu'est la liberté donnée par le Czar aux paysans? je répondrai sans hésiter: c'est le changement des bras qui les fouettaient et des mains qui les volaient. Avant l'abolition du servage, le propriétaire fouettait ses paysans à titre de propriétaire; maintenant, lui, ou son voisin, les fouette à titre d'agents de police, dont le nom est légion. Il est vrai qu'on les fouette peut-être un peu moins qu'auparavant et seulement en cas d'urgence; lorsque le collecteur d'impôts ne trouve rien de vendable dans ce qu'ils possèdent, mais on les fouette tout de même.

Avant le 3 mars 1861, le paysan portait son argent au propriétaire; à présent, il le porte à l'Etat, et il le porte en quantité beaucoup plus grande, en quantité vraiment énorme. Les impôts sont à ce point exagérés, que la famine ne cesse de régner dans telle ou telle province. A l'heure qu'il est, elle sévit dans la province presque la plus fertile de toute la Russie: le gouvernement de Samara. Si on s'en rapporte aux renseignements non officiels, la famine y surpasse celle de Paris en janvier 1872; l'armée, la fidèle noblesse et le stupide clergé du Czar sont de beaucoup plus cruels pour le peuple russe que les Prussiens ne l'étaient pour les Parisiens.

M. Romanoff semble avoir pitié de ses sujets (sujets à devenir esclaves!) et vient de décréter, afin d'améliorer le sort des paysans de Samara... — La diminution ou l'abolition des impôts? —

nies par l'Inquisition, sous le ministère de Valdès, on trouve :

1° Des geôliers qui furent fouettés et envoyés aux galères pour dix ans, parce qu'ils avaient permis à quelques accusés de communiquer entre eux, et parce qu'ils les avaient traités avec quelque douceur.

2° Des filles publiques, pour avoir dit que la fornication n'était pas un péché mortel.

3° Un fabricant de drap qui fut brûlé pour avoir conspiré contre l'alcade des prisons du St-Office.

4° Plusieurs malheureux qui, après être sortis des prisons de l'Inquisition, avaient divulgué les horreurs qui s'y commettaient, tant envers les hommes qu'envers les femmes.

5° Un membre de la municipalité de Séville, pour avoir dit que les sommes immenses employées au reposoir du Jeu li-Saint auraient pu soulager un grand nombre de familles qui manquaient de pain, et que cet emploi serait plus agréable à Dieu.

(A continuer.)

Au surplus, les inquisiteurs convenaient eux-mêmes que la question pouvait faire périr autant d'innocents que de coupables; mais loin de s'effrayer de cette vérité terrible, ils soutenaient, au contraire, qu'on devait moins déplorer la mort de cent catholiques irréprochables, parce qu'ils allaient droit en paradis, que de laisser échapper un hérétique qui pouvait corrompre et perdre un nombre de fidèles plus grand encore. Sous quelle accablante responsabilité ces juges, chargés du poids de leurs iniquités, devaient paraître un jour eux-mêmes au tribunal de l'Eternel!

Parmi les pénitenciers qui figurèrent dans un autre auto-da-fé célébré à Séville la même année, se trouvait Guillaume Franco de Séville, homme d'une grande probité et d'un esprit aussi droit que jovial. Un prêtre avait suborné sa femme et troublé son bonheur domestique; Franco, ne pouvant empêcher la continuation de cette scandaleuse intrigue, se plaignait souvent de son malheur à ses amis, et dit un jour dans une réunion où l'on parlait du purgatoire: qu'il en avait bien assez de celui qu'il trouvait dans la

société de sa femme, et qu'il n'en fallait pas d'autre pour lui. Cette phrase fut rapportée aux inquisiteurs, qui firent enfermer Franco dans les prisons secrètes du St-Office, comme suspect de luthéranisme, et qui le condamnèrent, pour ce seul propos, à une réclusion dont eux seuls pouvaient fixer le terme.

Mais pendant que les inquisiteurs de Séville traitaient avec autant de sévérité l'honnête Franco, ils ne condamnaient qu'à cent coups de fouet l'être le plus vil et le plus méprisable de toutes les Espagnes, Antoine Sanchez. Convaincu de faux témoignages contre son père, qu'il accusait d'avoir circonscrit un enfant, il avoua qu'il avait dicté cette déposition afin de le faire brûler. Quel contraste effrayant entre la cruauté exercée contre le pauvre mari Franco et le parricide Sanchez! L'histoire de l'Inquisition offre mille exemples de cette indulgence des inquisiteurs en faveur de gens contre lesquels la loi prononçait la peine du talion. D'où vient cette scandaleuse protection, si ce n'est qu'il fallait encourager les délateurs.

Les Inquisitions de Tolède, Saragosse,

Valence, Murcie, Logroño, Grenade, Cuenca, et toutes celles des Indes semblaient rivaliser de férocité avec celles de Séville et de Valladolid. Il faudrait plusieurs volumes pour faire connaître tous les procès intentés à cette époque. Non-seulement le St-Office poursuivait sans relâche les personnes soupçonnées du luthéranisme, mais il avait repris toute sa fureur contre les Juifs et les Mahométans. On vit alors ce tribunal, altéré de sang, usurper la connaissance d'un grand nombre de délits qui devaient naturellement être du ressort des juges civils. C'est ainsi que les inquisiteurs de Saragosse condamnèrent plusieurs personnes à être fouettées et à rester cinq ans aux galères, pour avoir fait passer des chevaux en France, ou pour avoir fait la contrebande du soufre, du salpêtre et de la poudre.

Ceux de Valence s'occupaient de punir des individus accusés de pédérastie, et des femmes qui avaient un commerce obscène entre elles, quoique la punition de ces crimes appartint aux organes des lois civiles.

Parmi les personnes condamnées et pu-



Non, vous n'y êtes pas ! il vient de décreter la construction d'un chemin de fer dans leur contrée ! Drôle de personnage que M. de Romanoff et qui doit être d'une force au-dessus de la médiocrité en physiologie : il croit sans doute qu'en regardant fumer les locomotives, le paysan sera rassasié et pourra même payer l'impôt ; ou, pour se rapprocher encore plus de la vérité, il croit que le paysan sera en état de payer l'impôt ; et il s'inquiète fort peu de savoir si le paysan sera ou non rassasié.

Le Czar ne fait pas grand cas de cela. Le gouvernement russe, en effet, poursuit implacablement les associations, qui seules pourraient atténuer quelque peu la pauvreté du peuple, les fondements actuels de l'Etat étant maintenus.

Donnons un exemple. Il y avait dans le temps, à St-Petersbourg, une association de typographes, ayant pour patron nominal, un nommé M. Koukol Yasnopolsky. Comment détruire une association pareille : On ordonne au général Tcheykyne de faire l'inspection de l'imprimerie. Celui-ci met tous les caractères en tas, sous prétexte de les peser, et cause ainsi à l'association une perte de plusieurs centaines de roubles. M. Koukol Yasnopolsky intente un procès au général, le gagne ; mais, le jugement rendu, le lendemain il se trouve en route pour la Mer Glaciale.

Quand il s'agit de lever l'impôt, rien ne gêne M. Romanoff, rien, pas même le socialisme. Il vient d'établir, dans un village (Pawlowo) du gouvernement de Nigui-Novgorod, une fabrique basée sur les principes d'association, afin d'obtenir 20,000 roubles que les habitants de ce village lui doivent. Quant à ceux qui ne lui doivent rien, c'est-à-dire ceux qui habitent les villages d'alentour, il leur est parfaitement interdit d'entrer dans cette association. Et pourquoi cela ? Parce que M. Romanoff se moque du bonheur du peuple comme de l'an 40.

En manière de conclusion, nous allons citer un passage du rescrit adressé par notre auguste maître au ministre de l'instruction publique, le comte Volstoy.

Après avoir énuméré une masse de bienfaits dont il a gratifié le peuple russe ; après avoir proclamé qu'il a fait tant et tant pour l'instruction populaire, le Czar ajoute :

« Mais pour atteindre le but, but si important pour le bien du peuple, il faut en assurer l'exécution avec perspicacité. Ce qui, dans Mes esquisses préliminaires, doit servir à la véritable instruction des jeunes générations, pouvait, faute d'une observation soignée, être transformé en instrument de corruption morale du peuple, corruption dont on a déjà dévoilé quelques tentatives, et s'éloigner des croyances à l'abri desquelles, à travers les siècles, la Russie se rassemblait, se fortifiait et s'élevait. »

« Comme personnage nommé par Ma confiance afin de réaliser Mes esquisses préliminaires en ce qui concerne l'instruction du peuple, vous redoublez de zèle, point sur lequel vous vous êtes toujours distingués, pour que la solidité de l'enseignement, les principes de la foi, de la morale, du devoir civil, principes servant de base à l'instruction publique, soient protégés et assurés contre toute agitation. »

Puis le Czar ordonne à tous les ministres, à tout le clergé, de venir en aide au ministre de l'instruction publique dans l'accomplissement de sa pénible tâche, et termine par ce cri d'alarme :

« J'appelle ma fidèle noblesse à la garde de l'école populaire ! »

Tout cela, traduit en langage ordinaire, veut dire que le Czar désire et ordonne que l'on n'enseigne dans les écoles populaires, rien autre chose que ceci : que lui M. Romanoff, est descendu du

ciel, envoyé pour ainsi dire au peuple russe par le bon Dieu, et que, par conséquent, toutes ses oppressions ont un caractère divin et inviolable, et qu'il peut exiger de l'argent autant que bon lui semblera. On espère, paraît-il, revenir au temps heureux de Nicolas l'Inoubliable. Vaine espérance ! B. M.

#### Suisse.

On écrit de Chaux-de-Fonds au Bulletin :

Le Comité central de la Fédération locale fait preuve d'une grande activité dans sa propagande ; il vient d'adresser une circulaire aux ouvriers faiseurs de pendants, qui ont déjà une caisse de secours mutuels, pour les engager à se constituer en société de résistance et dans une assemblée préparatoire des ouvriers de cette partie, à laquelle assistaient des délégués du Comité central, la formation d'une caisse de résistance et son entrée dans la Fédération a été décidée.

La Société des faiseurs de ressorts, qui est en même temps caisse de prévoyance et de résistance et dont l'esprit est excellent, vient aussi de demander à entrer dans la Fédération.

Dans l'industrie du bâtiment, il n'y a encore, sauf la Société des charpentiers, aucune organisation, aussi le Comité central va-t-il, de concert avec le Comité des charpentiers, faire des démarches afin de chercher à grouper les nombreux ouvriers des différentes branches de cette industrie.

Dans notre précédente correspondance nous avons omis un fait assez important : c'est l'entrée de la Société des monteuses de boîtes en or, dans la Fédération locale, qui a été votée en assemblée générale à l'unanimité le 8 février dernier.

On voit, par ce qui précède, que le travail d'organisation ouvrière se poursuit activement dans notre localité et que notre Fédération locale peut devenir, si les hommes qui sont à la tête comprennent leur mission, un centre d'action et un point d'appui important dans le mouvement ouvrier de toute la contrée jurassienne.

Des ouvriers boîtiers qui étaient en grève, il en reste une vingtaine qui n'ont pu encore se replacer ; ils reçoivent la même indemnité que pendant la grève. La Société a voté une cotisation hebdomadaire de fr. 2 par membre pour le remboursement des emprunts qu'elle a dû contracter et qui se montent à plus de fr. 30,000 ; ils calculent que 9 à 10 mois suffiront pour cela.

#### Italie.

Chaque semaine, les journaux italiens enregistrent la fondation de nouvelles Sections de l'Internationale. Cette fois, c'est à Porte San Giorgio et dans plusieurs autres localités des Marches, en Toscane et dans le Napolitain.

Depuis un certain temps, des appels à la révolution sont placardés chaque nuit sur les murs des principales villes d'Italie. A Rome, cinq ouvriers ont été arrêtés comme prévenus d'avoir affiché des proclamations socialistes.

A Palerme, le peuple a jeté des pierres contre les riches équipages qui défilaient sur le Corso. Aussi, dans la crainte d'une émeute grave, le gouvernement tient-il la troupe constamment consignée dans ses quartiers.

On écrit de Catanzaro que dernièrement deux ouvriers ont été trouvés morts de faim sur le grand chemin.

Le roi Victor-Emmanuel a repris ses parties de chasse, du côté de Licola.

De nouvelles sections de l'Internationale se sont constituées à Castelpoggio,

à Sorniano, à Colonata et à Parmignola, dans le district de Carrare.

Il s'est constitué aussi un certain nombre de nouvelles sections dans les Marches et l'Ombrie.

Les sections de la Romagne tiendront prochainement un Congrès provincial.

La *Canaille*, nouveau journal socialiste paraissant à Gênes, a été saisi dès son premier numéro. Un autre organe du socialisme, vient de paraître à Milan ; il s'appelle la *Lanterne*.

#### France.

Le télégraphe nous apporte une nouvelle qui fera plaisir à nos lecteurs et à tous les socialistes : Rochefort, Pascal Grousset, Jourde, Ballière, et d'autres déportés se sont évadés de la Nouvelle-Calédonie.

L'évasion fait grand bruit à Paris. L'*Evénement* annonce que M. Edmond Adam, le tuteur des enfants de Rochefort, a reçu de celui-ci une dépêche de Sidney, confirmant la nouvelle. Le même journal ajoute que l'auteur de la *Lanterne*, avant de revenir en Europe, doit parcourir les Etats-Unis pour y donner des conférences.

Diverses versions circulent sur la manière dont l'évasion se serait faite : selon les uns, elle serait due aux soins d'un Anglais fort riche, grand admirateur du talent de Rochefort, qui aurait frété un navire exprès et l'aurait envoyé croiser dans les eaux de la Nouvelle-Calédonie. D'autres prétendent que le navire qui a accueilli à son bord les évadés, n'avait pas le droit d'arborer le pavillon anglais.

Une dépêche de Sidney, 30 mars, annonce que Henri Rochefort et ses compagnons doivent partir incessamment pour l'Europe et qu'ils se sont échappés de la Nouvelle-Calédonie, cachés à fond de cale d'un navire à destination de Newcastle (Nouvelles-Galles du Sud).

Une enquête va être faite, dit-on, sur les causes de cette évasion. Quelques-uns n'étaient pas dans le même lieu de détention. On prétend que le fait n'a pu se produire sans qu'il y ait eu un certain nombre de connivences dans l'Administration ou dans l'armée. Il paraît qu'on serait décidé à sévir énergiquement contre ceux qui, soit par complicité, soit par négligence, auraient contribué à cette évasion.

#### Amérique.

Une grande grève a éclaté à Philadelphie. La plus grande partie des ouvrières de fabrique d'étoffe, de coton et de lainage à Kensington ont abandonné le travail depuis le 19 février et il y a actuellement environ 2,000 ouvrières inoccupées.

Avant la dernière crise, on avait haïssé les salaires de 15 pour cent, et les ouvrières n'ayant pas le choix, durent se résigner. Mais à présent elles réclament l'ancien salaire ; on n'a pas admis leur juste demande et elles ont décidé de se mettre en grève.

#### Satan.

Satan rêvait, Satan était nubile : Le beau songeur rêvait de liberté ; Il contemplait l'univers immobile Sur qui régnait, calme, l'autorité ; Timide encore, courbé sous l'œil du Père, Satan enfin se dressa fièrement : Mais, terrassé, lui, s'écria : La guerre ! Montrant, crispé, son poing au firmament.

Pour se venger, le Père créa l'homme Et l'asservit, l'ayant créé mineur ; Et, dit la loi : c'est le mal que se nomme Ce qui pourrait assurer ton bonheur ! Et, l'homme, en vain, au joug devient rebelle,

Le doux enfant croit à la loi, toujours ! Son ignorance à la chaîne le scelle : Satan, Satan, prête-lui ton secours !

Satan jura que la Toute-Puissance Y périrait, lui, dût-il y périr ! C'est lui qui souffle à l'homme, la science ; Le rire à ceux qui sondent l'avenir ; A Jésus-Christ, l'amour et l'hérésie, Comme à la femme il a soufflé l'amour ; Lui, toujours lui, l'espoir, la poésie Dont l'aile enfin du monde fait le tour.

Mortels, sur vous commande encor le mal : Dans la famille, il s'appelle l'aïeul ; [tre ; Dans la morale, il se nomme le prêtre ; Dans le travail, c'est le capital seul ; Aujourd'hui l'homme au fond des choses Il a grandi ; c'est lui l'humanité. [sonde, Debout, Satan, terrasse le vieux-monde L'homme est ton frère et lutte à ton côté.

Ils ont jeté, tes détracteurs célèbres, Les dieux, les rois, sur toi comme un affront, Comme un cilice, un voile de ténèbres, Que fait tomber ton frère sur leur front. Surgis enfin, bel auge de lumière ! A l'univers montre-toi radieux : Le genre humain, en rang sous ta bannière, Satan, Satan, n'a plus ni rois, ni dieux !

#### Note de la Rédaction.

Nous prions l'auteur de la correspondance relative à la société linière, signée : *Un passeur en revue*, de se présenter à la rédaction, mardi à 8 1/2 h. pour certains faits cités dans sa lettre.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à huitaine une poésie intitulée : *Le premier Empire* et différents autres articles.

#### Communications et Annonces.

Association Internationale des Travailleurs.

#### Section liégeoise de Propagande.

Lundi 6 courant, à 8 heures du soir, Assemblée générale et obligatoire, au local ordinaire.

#### ORDRE DU JOUR :

1. Communication urgente.
2. Proposition.
3. L'instruction intégrale.

Le Secrétaire, L. M.

NOTA. Tous les membres sont priés d'y assister.

#### Fédération du Centre.

Dimanche 5 avril, à 7 heures du soir, Meeting chez le citoyen Lhoir, à Beaume.

#### ORDRE DU JOUR :

La grève partielle et la Révolution sociale.

#### Les Travailleurs de l'Abime.

Le Comité administratif de la Section de Montigny-sur-Sambre « LES TRAVAILLEURS DE L'ABIME », tiendra une Assemblée générale et obligatoire, le dimanche 12 avril, à 4 heures de relevée, en son local, chez Coart Charles, ruelle Chet-Neuville.

#### ORDRE DU JOUR :

1. Reddition des comptes du premier trimestre de l'année 1874.
2. Nomination du Comité administratif de la Société coopérative et de secours mutuels.

#### Fédération du bassin de Charleroi.

Tous les deuxième dimanche de chaque mois, à 3 heures de relevée, Assemblée, chez Florent Louvrier, à Gohissart-Jumet.

Toutes les correspondances doivent être adressées à Jacques-Maximilien TRICOT, négociant, à Châtelineau.

En vente au bureau du journal L'AMI DU PEUPLE, les publications suivantes :

**La Rive gauche**, journal socialiste. Articles de Flourens, Rogeard, Longuet, Denis, De Paepe, Prudhomme, etc. —

Collection de deux années. . . fr. 3,00

**Religion & Socialisme**, par POULIN. — Un volume in-12. . . fr. 3,00

**L'escompte sans l'intérêt**, par TOUBEAU, précédé de considérations sur l'organisation économique de la société actuelle. . . fr. 1,50

Liège, RICHARD-MAYEU, éditeur, rue des Brasseurs, 1.